

Janvier 2026

# ORGUEIL

## Infos



## INVITATION

Les vœux du maire  
et du  
conseil municipal  
aux habitants  
Samedi 24 janvier  
11h30

Salle des fêtes  
Espace Jean Capellini

# Edito

Chères Orgueilloises, chers Orgueillois,

Dans un monde bousculé par le dérèglement climatique, les tensions géopolitiques et les incertitudes économiques, chacun mesure combien l'actualité peut être source d'inquiétude et de lassitude. Les crises successives, l'instabilité de la vie publique et les débats parfois trop vifs nourrissent une certaine consternation. Pourtant, au cœur de ces turbulences, les communes demeurent des lieux de stabilité, de solidarité et d'action concrète. À notre échelle, nous continuons d'agir pour améliorer le quotidien et préparer l'avenir.



Ces grands enjeux trouvent une traduction directe à Orgueil : adaptation de nos infrastructures, nouveaux modes de déplacement, meilleure gestion de l'eau, des déchets et de la biodiversité, soutien aux circuits courts et réflexion sur des espaces publics plus sobres et plus agréables. C'est le sens des actions engagées : transition énergétique, développement des mobilités douces, renaturation de la commune et aménagements paysagers qui ont transformé notre cadre de vie.

Cette démarche vient d'être récompensée par le Trophée Or du label «Villes et Villages Fleuris». Une distinction dont nous pouvons être fiers, car elle valorise à la fois le travail des équipes municipales et l'implication des habitants. Elle rappelle qu'une petite commune comme la nôtre contribue pleinement à une trajectoire plus responsable.

À Orgueil, nous construisons ensemble un cadre de vie plus durable, plus solidaire et plus apaisé, où le vivre-ensemble reste central.

Notre jeunesse s'inscrit aussi dans cet élan, notamment à travers le Conseil municipal des jeunes. Leurs projets, présentés dans ce numéro, et leur première réalisation — le marché de Noël — témoignent de leur volonté d'agir pour la commune.

Nos associations, véritables moteurs de la vie locale, poursuivent leur engagement. De nouvelles animations verront le jour en 2026 et nous les accompagnons davantage : agent dédié, espaces réservés, locaux adaptés. L'objectif est clair : leur permettre d'organiser leurs activités dans les meilleures conditions.

En parallèle, nous continuons nos efforts pour consolider notre pôle commercial de proximité. Aux côtés du Carretou, un nouveau commerce ouvrira en début d'année : « SEWA SÔ », qui installera son atelier de torréfaction ainsi qu'un espace de vente et de dégustation de cafés et thés. Une activité qui contribuera, sans nul doute, à l'attractivité du village.

Orgueil demeure par ailleurs pleinement impliquée dans la vie de la communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne. Vous trouverez dans ce numéro un focus sur plusieurs projets : le calendrier de mise en oeuvre de la taxe incitative pour la gestion des déchets, l'aide aux entreprises locale ou encore le développement de notre bibliothèque intercommunale.

2026 sera enfin une année d'élection. Retenez bien la date du 15 mars 2026 ! Les élections municipales permettront d'élire votre future équipe. Nous consacrons une page au déroulement de ce scrutin.

Nous aurons, bien sûr, l'occasion d'échanger sur tous ces sujets lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, qui se tiendra le 24 janvier à 11h30 à l'espace Jean-Capellini.

Pour conclure, permettez-moi de vous souhaiter, au nom du Conseil municipal et du personnel communal, une très belle année 2026. Qu'elle vous apporte santé, bonheur et la réalisation de vos projets les plus chers !

Willy Authesserre

Maire d'Orgueil

Vice-Président de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne

## L'ALAE prend une nouvelle dimension pour plus d'équité



Depuis la rentrée de septembre 2025, l'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) est désormais déclaré auprès des Services départementaux à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports sur l'ensemble des temps périscolaires : matin, midi et soir — alors qu'il ne l'était auparavant que le mercredi après-midi.

Cette évolution importante permet aux familles de bénéficier d'une tarification fondée sur leur quotient familial (QF), rendant l'accueil plus accessible et plus juste pour tous. Dans la même logique, la commune a instauré une cantine sociale proposant un repas à moins d'un euro pour les familles dont le QF est inférieur à 1000.

Grâce à cette extension de fonctionnement, la commune a obtenu une subvention d'investissement de la CAF, utilisée pour renouveler et enrichir le matériel destiné aux enfants. De nouveaux équipements ont ainsi été installés : une table de ping-pong, du matériel sportif, des tricycles, des jeux de société, du mobilier neuf, ainsi qu'un **coin calme sensoriel**, pensé pour favoriser la détente, le repos et la gestion des émotions.

L'équipe de l'ALAE, qualifiée et engagée, assure une continuité éducative de qualité conformément au Projet Éducatif Territorial (PEDT). Les familles saluent ces améliorations et la fréquentation reste excellente.



## Une rentrée placée sous le signe du partage et de la convivialité

Le trimestre a débuté sous les meilleurs auspices. Le vendredi 5 septembre 2025, les animateurs de l'A.L.A.E., en étroite collaboration avec les parents d'élèves et l'équipe enseignante, ont organisé les **“Défis des Petits Météores”**.

Ce moment chaleureux a offert une occasion précieuse de rencontres et d'échanges entre les parents, les enfants et toutes les personnes qui les accompagnent au quotidien : enseignant(e)s, A.T.S.E.M., animateurs, agents d'entretien et de restauration, associations locales et représentants des parents d'élèves. L'événement a mis en lumière l'engagement de chacun et a renforcé les liens au sein de la communauté éducative.

En présence de la directrice, de Monsieur le Maire et de plusieurs élus, la nouvelle plaque de l'école a été dévoilée, officialisant son nom : **“L'École des Petits Météores”**.

Une belle manière d'ouvrir l'année scolaire, dans une ambiance à la fois festive et bienveillante, réunissant petits et grands autour de défis ludiques et fédérateurs.



## Des gestes tendres et solidaires

À l'occasion des animations de fin d'année, les enfants ont confectionné de belles cartes glissées dans les colis offerts aux aînés du village. Une attention délicate, très appréciée des bénéficiaires.

La municipalité remercie également chaleureusement **Luisa Fernandez**, qui a choisi de poursuivre son engagement bénévole en animant chaque mercredi un temps de lecture pour un petit groupe d'élèves de maternelle. Un moment précieux qui nourrit le goût des histoires, le vocabulaire et l'imaginaire.

## L'engagement des Volontaires en Service Civique

Fidèle à sa politique en faveur de l'Enfance et de la Jeunesse, la commune accueille des Volontaires en Service Civique au sein de l'ALAE depuis 2016. Leur présence apporte un réel soutien aux équipes.

Parmi les projets remarqués, celui d'**Ashley Maglione**, volontaire 2024-2025, qui a imaginé un jeu de cartes de type "bataille" sur le thème de la nutrition, adapté aux enfants de maternelle et d'élémentaire.



Pour l'année scolaire 2025-2026, deux nouvelles volontaires habitant Orgueil ont rejoint l'équipe début novembre : **Léna Costamagna (22 ans)** et **Mélina Sahraoui (17 ans)**. Elles participent pleinement aux animations et favorisent la coopération et la mixité au sein des groupes. La commune leur souhaite la bienvenue et les remercie pour leur engagement.



## L'École des Petits Météores : une année riche en projets et en collaborations

L'École des Petits Météores poursuit l'année scolaire sous le signe du dynamisme et de l'innovation pédagogique. L'établissement accueille 170 élèves répartis en 7 classes, encadrés par une équipe de huit enseignants, dont une maîtresse formatrice.

Au cœur des projets, l'école maintient son engagement dans l'**Aire Terrestre Éducative (ATE)**. L'association *Graines Semées* accompagne les classes pour une dizaine d'interventions cette année. Le système agroforestier continue de s'étendre, avec la plantation de nouveaux arbustes et d'un arbre fruitier supplémentaire. D'autres ateliers seront menés avec *Graines Semées* et *La Forêt s'invite à l'École*.

Les élèves profitent également de projets culturels ambitieux : les CM2 bénéficient d'une **classe à horaires aménagés théâtre**, animée par Quentin Ehret de la compagnie Arène Théâtre, favorisant expression, créativité et confiance en soi.

La coopération inter-classes reste un pilier de la vie de l'école, avec des sorties communes, des projets partagés entre cycles et de nombreuses actions menées avec le périscolaire, dont la journée de sécurité routière ou encore le spectacle d'ouverture du marché de Noël.

Un temps fort marquera le printemps : **une classe découverte à Leucate**, prévue en mars, réunissant les CE1/CE2 et CM1/CM2.

Avec un programme aussi riche, l'école des Petits Météores confirme une fois de plus son engagement en faveur d'une éducation ouverte, collaborative et tournée vers l'environnement.



Les **inscriptions des futurs élèves** se tiendront les **vendredis 6, 13 et 20 février**

## Spectacle de Noël 2025

Comme chaque année, la municipalité a offert aux enfants de l'école d'Orgueil un spectacle de Noël, organisé le 11 décembre dernier à la salle des fêtes.

Pour cette édition 2025, un format mêlant théâtre et chansons avait été choisi. Les élèves ont ainsi pu découvrir *OISEL*, un spectacle poétique et rythmé présenté par la compagnie La Famille Vicenti.

Comme les années précédentes, les enfants gardés par les assistantes maternelles ont été invités à rejoindre les classes de maternelle et d'élémentaire, partageant avec eux ce moment festif et chaleureux.



À l'issue du spectacle, la municipalité a également offert un goûter de Noël à tous les enfants, prolongeant ce temps de convivialité et de joie.

Ce rendez-vous, toujours très attendu, a une nouvelle fois apporté une belle parenthèse de magie, de découvertes et de gourmandises aux plus jeunes. Et pour finir l'année scolaire 2025 en beauté, le Père Noël a fait une halte à l'école pour le plus grand bonheur des enfants. Sourires, rires et étoiles dans les yeux étaient au rendez-vous, clôturant cette période de Noël dans une ambiance chaleureuse et joyeuse.

## Le Conseil Municipal des Jeunes : un engagement citoyen prometteur

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) d'Orgueil a débuté son mandat avec beaucoup d'enthousiasme. Les dix jeunes conseillers ont choisi de travailler sur trois projets porteurs pour la commune.

Le premier, déjà réalisé, est la création du tout premier marché de Noël d'Orgueil, qui s'est tenu le 5 décembre et a rencontré un véritable succès (voir l'article dédié).

Les deux autres projets, qui verront le jour au cours de l'année 2026, sont en préparation : l'amélioration des espaces urbains de l'aire de jeux située à côté de l'école, avec le choix de nouvelles tables de pique-nique et de bancs, et l'organisation d'une journée dépôt-vente d'habits, visant à favoriser le recyclage et l'entraide entre habitants.



Le CMJ en pause au Rituel

Les jeunes conseillers se réunissent régulièrement pour suivre l'avancement de leurs projets et échanger avec les élus municipaux afin d'en garantir la faisabilité. Ces rencontres sont autant d'occasions pour eux de comprendre le fonctionnement de la vie communale, de proposer des initiatives concrètes et de participer activement à l'animation du village.

Le CMJ représente un véritable engagement citoyen pour les jeunes : il leur permet de s'impliquer dans la vie de la commune, de développer leur esprit d'initiative, de travailler en équipe et de découvrir le rôle des institutions locales.

La municipalité encourage toutes les familles et les habitants à soutenir ces actions, à partager leurs idées et à s'associer aux initiatives des jeunes, pour faire de ces projets un succès collectif et enrichissant pour l'ensemble du village.

# Actualités intercommunales

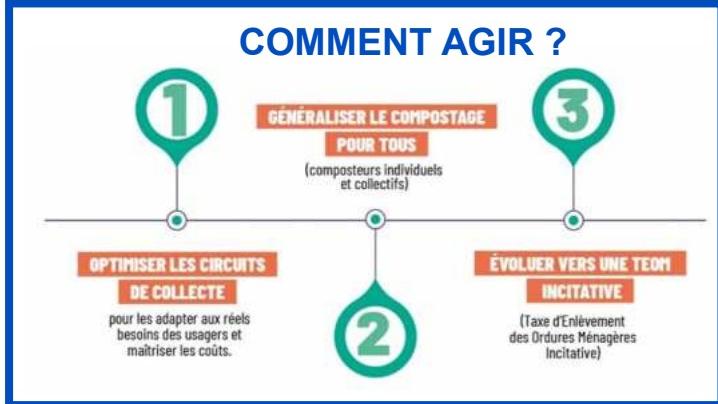
## Notre Défi déchets : En 2026, changeons le rythme et jouons collectifs

La Communauté de communes a engagé cette année un important projet de transition environnementale : le « Défi déchets ».

### Le « Défi déchets », c'est quoi ?

Le « Défi déchets », c'est agir pour la réduction des déchets produits afin de :

- préserver le cadre de vie et l'environnement,
- limiter la hausse continue des coûts du service de collecte et traitement des déchets lourdement impacté par L'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) votée par l'Etat,
- répondre aux obligations nationales de transition écologique.



### 2026 : une année de changements pour la collecte de vos déchets

A compter du lundi 26 janvier 2026 débutera les « nouvelles collectes » ce qui signifie que les circuits ont été redessinés pour être :

- plus sûr, et supprimer ainsi les manœuvres dangereuses ;
- plus optimisées, et réduire également les distances parcourues.

**A compter de cette date, le jour de collecte des déchets pour notre commune d'Orgueil sera tous les jeudis.** Ce sera le même jour pour les ordures ménagères ou les emballages.

La fréquence de collecte des ordures ménagères, deviendra quant à elle identique à celle des emballages, ce qui implique qu'une semaine le camion de collecte passera pour ramasser les ordures ménagères et la semaine suivante pour les emballages.

**La première nouvelle collecte aura donc lieu à ORGUEIL le jeudi 29/01 et concerne la collecte des ordures ménagères. A noter que deux collectes exceptionnelles de rattrapage des emballages auront lieu le :**

**22/01 pour les habitants dont la dernière collecte des emballages a lieu le 15/01**

**30/01 pour les habitants dont la dernière collecte des emballages a lieu le 16/01**

**Vous pouvez dès à présent consulter et télécharger votre calendrier de collecte sur le site internet de la Communauté de communes ou le retirer directement en Mairie**

A ces modifications liées à la collecte, s'ajoute le début du « comptage à blanc » des bacs et dépôts en bornes des ordures ménagères. Cette phase test, sans conséquence financière sur la facture de 2026, servira à vérifier le bon fonctionnement du dispositif, mais également à vous informer sur vos pratiques, avant que les comptages en 2027 deviennent effectifs et influent sur une part de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi).

Au cours du second semestre de l'année vous aurez accès en ligne, à votre compte usager vous permettant de suivre vos dépôts (bacs, bornes, déchèteries) et simuler votre future facture

Enfin, n'oubliez pas que pour réduire la quantité de vos déchets de table et de cuisine, la Communauté de communes finance la fourniture de composteurs individuels.

Pour en bénéficier, il vous suffit de vous inscrire à l'une des distributions sur le site [grandsud82.fr](http://grandsud82.fr)

**Jeudi 22 janvier** de 17h et 19h à LABASTIDE-SAINT-PIERRE, salle du Conseil Municipal

**Jeudi 5 Février** de 17h à 19h à DIEUPENTALE, salle des fêtes

**Mercredi 18 mars** de 15h à 17h à ORGUEIL, salle des fêtes

**Jeudi 26 mars** de 17h à 19h à GRISOLLES, espace socio-culturel

# Actualités intercommunales

Dès le 28 janvier



**CHANGEONS LE RYTHME, jouons collectif !**

**ORGUEIL**

**Calendrier des collectes 2026**

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4			
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
5						1
6	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
23	24	25	26	27	28	29
29	30	31				

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
10	2	3	4	5	6	7
11	9	10	11	12	13	14
16	17	18	19	20	21	22
13	23	24	25	26	27	28
14	30	31				

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
14		1	2	3	4	5
15	6	7	8	9	10	11
16	13	14	15	16	17	18
17	20	21	22	23	24	25
18	27	28	29	30		

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
18		1	2	3		
19	4	5	6	7	8	9
20	11	12	13	14	15	17
21	18	19	20	21	22	24
22	25	26	27	28	29	31

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
23	1	2	3	4	5	6
24	8	9	10	11	12	13
25	15	16	17	18	19	20
26	22	23	24	25	26	27
27	29	30				

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
27		1	2	3	4	5
28	6	7	8	9	10	11
29	13	14	15	16	17	18
30	20	21	22	23	24	25
31	27	28	29	30	31	

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
31		1	2			
32	3	4	5	6	7	8
33	10	11	12	13	14	15
34	17	18	19	20	21	22
35	24	25	26	27	28	29
36	31					

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
36	1	2	3	4	5	6
37	7	8	9	10	11	12
38	14	15	16	17	18	20
39	21	22	23	24	25	27
40	28	29	30			

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
40		1	2	3	4	
41	5	6	7	8	9	10
42	12	13	14	15	16	17
43	19	20	21	22	23	25
44	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
44		1				
45	2	3	4	5	6	7
46	9	10	11	12	13	14
47	16	17	18	19	20	21
48	23	24	25	26	27	28
49	30					

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
49	1	2	3	4	5	6
50	7	8	9	10	11	12
51	14	15	16	17	18	19
52	21	22	23	24	25	27
1	28	29	30	31		

**Collectes exceptionnelles de ratrappage**

- ORDURES MÉNAGÈRES :** le Jeudi de la semaine Impaire à partir du 29/01/2026.
- EMBALLAGES :** le Jeudi de la semaine paire à partir du 05/02/2026.

**LES BONS RÉFLEXES**

- Pensez à sortir votre bac **la veille** à partir de 18h et à le rentrer après chaque collecte.
- Utilisez uniquement les bacs fournis par Grand Sud Tarn & Garonne.
- Présentez votre bac poignée côté route.

**Si vous ne disposez pas de bacs individuels pour la collecte de vos déchets ménagers, vous pouvez continuer à les déposer dans les bornes déchets les plus proches de chez vous ou dans les bacs collectifs dédiés (ordures ménagères et emballages).**

**AVEC VOUS,  
POUR RÉDUIRE  
LES DÉCHETS !**

[www.grandsud82.fr](http://www.grandsud82.fr)  
[/grandsudtarnetgaronne](https://www.facebook.com/grandsudtarnetgaronne)

## DE LA TEOM À LA TEOM INCITATIVE, UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE

### De la TEOM...

Actuellement, chaque foyer paie une **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** qui apparaît sur le même avis d'imposition que la taxe foncière. Le montant de la TEOM ne dépend pas de la quantité de déchets produits.

### ...À la TEOMi

La TEOM Incitative (TEOMi) n'est pas une nouvelle taxe mais c'est plutôt une évolution du mode de calcul de la TEOM, qui prend en compte la quantité des ordures ménagères produites par le foyer. Elle sera toujours payée par les propriétaires avec la taxe foncière. Pour les locataires, le propriétaire du logement ou le bailleur répercutera la TEOMi dans les charges locatives, comme c'est déjà le cas avec la TEOM.

### Déryptage de la TEOMi

La TEOMi est composée de deux parties :

- Une part fixe qui dépend de la base foncière du logement. Elle finance les frais fixes du service déchets (collecte, tri, déchèteries, administration, etc.)
- Une part variable calculée chaque année à partir du nombre de sorties de bacs ou d'ouvertures des bornes à ordures ménagères du foyer. Cette part finance le traitement des ordures ménagères.

### Calcul de la part variable

La part variable dépend du nombre de sorties des bacs ou d'ouvertures des bornes à ordures ménagères. **Le calcul de cette part variable n'est donc pas effectué en fonction du poids de vos ordures ménagères !**

volume du bac  $\times$  prix au litre  $\times$  nombre de vides du bac

volume du tampon  $\times$  prix au litre  $\times$  nombre d'ouverture des bornes à déchets

Bac rempli ou à moitié rempli

MÊME PRIX

Je sors mon bac UNIQUEMENT quand il est plein.

Les tarifs seront votés et communiqués dans le courant de l'année 2026.

### 2026, une année de transition

Parallèlement à la réorganisation des collectes et à l'intensification du compostage, la Communauté de communes procédera à un comptage dit « à blanc » des présentations de bacs ou des dépôts dans les bornes à déchets.

**Seules les ordures ménagères serviront de base pour la future facturation.**

Ce suivi, sans aucune conséquence financière pour les usagers en 2026, permettra à chaque foyer de prendre conscience de sa production réelle de déchets et d'anticiper la prochaine facture.

**ZOOM** sur le « comptage à blanc » du nombre de sorties des bacs et d'ouvertures des bornes à ordures ménagères.

### INFO +

Dans le courant de l'année 2026, un compte en ligne permettra de suivre vos données, d'adapter votre consommation et vos gestes de tri pour limiter votre part variable de la future TEOMi.

Votre bac n'est pas encore pucé ?

Il n'est pas trop tard, pour éviter un refus de bac contactez-nous au : 06 83 02 4173 (du mardi au vendredi, 9h-12h et 14h-17h).

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT  
Cofinancé par l'Union européenne  
L'Union européenne  
Document cofinancé par le Fonds Européen FEDER  
CITE ©  
République Française  
ADEME

ADEME

# Actualités intercommunales

## BON A SAVOIR : Mise à jour de vos données et vérification de votre dotation en bacs

Dans le cadre de ce projet « Défi déchets », les agents de la Communauté de communes sont venus à votre rencontre en 2025. Leur mission : mettre à jour vos informations, vérifier ou équiper vos bacs (puçage et remplacement si nécessaire) et vous informer des évolutions à venir du service déchets.

**Si vous étiez absent lors de leur passage**, un ou plusieurs avis ont été déposés dans votre boîte aux lettres. **Vous pouvez encore compléter le formulaire en ligne en scannant le QR Code ci-contre.**



**⚠️ Sans cette démarche, vos bacs ne pourront pas être correctement référencés et ne seront plus collectés à terme.**

Pour toute question, contactez la ligne spéciale Défi déchets / TEOMi au **05 63 02 41 73** (du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h).

## Un composteur collectif installé près de la mairie : un geste concret pour réduire nos déchets

Mercredi 10 décembre, la municipalité et la Communauté de communes ont convié les habitants à une rencontre dédiée au compostage partagé, à l'occasion de l'installation du nouveau composteur collectif sur le parking de la mairie.

Ce temps d'échange convivial a permis de rappeler les bons gestes du compostage et l'intérêt de cette démarche pour l'environnement. Les participants ont pu poser leurs questions, découvrir le fonctionnement de l'équipement et repartir avec leurs consignes

et un bio-seau offert gratuitement, afin de faciliter le tri des déchets organiques à la maison.



Ce composteur collectif a pour objectif de permettre à chacun de réduire le volume de sa poubelle en y déposant épluchures, restes végétaux et autres biodéchets. Installé pour les habitants, il est accessible à tous et chacun est invité à s'en emparer au quotidien. Une étape supplémentaire dans « Notre défi déchets »

## La carte KADO : boostez votre pouvoir d'achat et soutenez vos commerçants !

Vous cherchez une solution pour faire des économies sur vos achats du quotidien tout en soutenant l'économie locale ? La carte KADO proposée par la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne est la solution.

### Un dispositif avantageux pour tous

Lancée cet été, la carte KADO est un véritable coup de pouce au pouvoir d'achat des habitants. Le principe est simple : vous achetez en ligne une carte d'une valeur de 20 € pour seulement 10 €. La collectivité prend en charge les 10 € de différence ! Chaque foyer peut acquérir jusqu'à 4 cartes, soit 80 € de pouvoir d'achat pour un investissement de seulement 40 €. Une aubaine pour alléger votre budget tout en consommant local.

### Pour vos achats du quotidien

La carte KADO ne se limite pas aux grandes occasions. Elle vous accompagne dans vos dépenses courantes : alimentation, coiffure, restauration, vêtements, travaux de bricolage... Plus de 120 commerces et artisans du territoire acceptent cette carte de paiement.

C'est l'opportunité de réduire vos dépenses mensuelles tout en privilégiant les professionnels de proximité qui font vivre notre territoire. Chaque euro dépensé chez nos commerçants et artisans participants génère une économie locale, crée ou maintient des emplois et renforce le dynamisme de nos communes.

### Où utiliser votre carte KADO ?

De nombreux commerçants et artisans du territoire participent à cette opération. Pour les identifier facilement, rendez-vous sur le site internet dédié : [kado.grandsud82.fr](http://kado.grandsud82.fr) ou en scannant le QR-CODE ci-contre :



**Tous les professionnels acceptant la carte KADO sont répertoriés et signalés par une icône spécifique.**



**Commerçants, artisans** : pour connaître les conditions de participation et intégrer ce dispositif, vous pouvez :

- Contacter le service économie : [economie@grandsud82.fr](mailto:economie@grandsud82.fr)
- Consulter le site [www.kado.grandsud82.fr](http://www.kado.grandsud82.fr)

# Actualités intercommunales

## La médiathèque d'Orgueil a augmenté ses heures d'ouverture. Nous vous

accueillons désormais :

- le mercredi de 14h à 17h
- le samedi de 9h à 12h

(sauf fermeture au mois d'août et pendant les vacances scolaires de Noël).

L'informatisation de la médiathèque a débuté : les 2 500 ouvrages, CD et DVD sont progressivement enregistrés numériquement. Notre médiathèque rejoint ainsi le catalogue en ligne du réseau des 12 médiathèques de la Communauté de communes.

Tous nos lecteurs pourront accéder à la base de données de l'ensemble du réseau, réserver et faire venir les documents.

Depuis la rentrée, Dorothée, agent de la CCGSTG, vient deux fois par mois pour recevoir les scolaires. Les élèves, accompagnés de leur professeur, viennent se familiariser avec la médiathèque de leur village et choisissent chacun un ouvrage après avoir écouté la lecture d'un livre.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite et à découvrir l'ensemble des possibilités offertes par votre médiathèque.

Marie-Elisabeth et l'ensemble des bénévoles vous accueilleront très chaleureusement.

Pour cette fin d'année, nous vous adressons nos meilleurs vœux de belle et douce année 2026.

Contact => Médiathèque d'Orgueil - 143 route de Planques - **05 63 02 91 00**



Les bénévoles Marie-Elisabeth et Joséphine avec Patricia, fidèle lectrice

## Le Guichet Unique Petite Enfance : interlocuteur privilégié unique pour les parents et futurs parents

Depuis le 1er janvier 2025, le **Relais Petite Enfance** étend ses missions et devient le **Guichet Unique de la Petite Enfance** (GUPE). Il accueille, informe et accompagne les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil qu'il soit collectif ou individuel pour les enfants de 0 à 4 ans.

### POUR PRENDRE RDV AVEC LE GUPE

Par mail :

[guichetpetiteenfance@grandsud82.fr](mailto:guichetpetiteenfance@grandsud82.fr)

Par téléphone : 05 63 24 24 38

Ou via le site de la CAF [monenfant.fr](http://monenfant.fr)

## Le Relais Petite Enfance : un service ressource pour les familles et les professionnels



Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service de proximité destiné à accompagner les parents, futurs parents et les professionnels de la petite enfance dans leurs démarches liées à l'accueil des jeunes enfants. Gratuit et neutre, il constitue un véritable point d'information et d'orientation.

Le RPE s'adresse également aux assistantes maternelles, aux gardes à domicile et aux personnes souhaitant exercer ces métiers. Il les informe sur les conditions d'accès et d'exercice de la profession.

## Les 2 crèches associatives de proximité

**CRECHE ASSOCIATIVE LES P'TITS PIERROTS** - rue d'Occitanie - Labastide-Saint-Pierre - 05 63 30 51 47

[lespottspierrots@gmail.com](mailto:lespottspierrots@gmail.com)

**CRECHE ASSOCIATIVE LES JEUNES POUCES** - 621 Allée Antoine Bourdelle – Villebrumier - 05 63 24 00 41  
[creche.cdpab@gmail.com](mailto:creche.cdpab@gmail.com)

## Les 7 assistantes maternelles installées à Orgueil

**AISSA Virginie** – 166 impasse du Rodoul – 06 48 14 46 77

**GASC Emilie** – 923 route du Vigné – 06 58 23 91 82

**MIR Nathalie** - 509 Grand rue - 05.63.30.39.43 / 06.72.30.06.23

**MONTET Valérie** - 218 Clos des chênes - 06.89.35.84.73

**PELLEGRIN Christelle** - MAM d'Orgueil et ses Minimoys - 187 chemin du Brascou - 06.21.49.72.82

**PRASITHARATH Emilie** - MAM d'Orgueil et ses Minimoys - 187 chemin du Brascou - 06.87.73.39.96

**ROMERO Patricia** - 3790 Route de Planques - 05.63.30.28.65

**VARAILLE Mélanie** - MAM d'Orgueil et ses Minimoys - 187 chemin du Brascou - 06.12.35.37.95

Le RPE ouvre régulièrement ses portes lors de matinées d'éveil, réunissant enfants et assistantes maternelles autour d'activités adaptées. Ces temps de rencontre favorisent la socialisation des tout-petits, leur développement et leur découverte de la vie collective. Ils permettent aussi aux assistantes maternelles d'échanger, de partager leurs expériences

# ÉCONOMIE LOCALE

## ENTRE-SERVICES s'installe à Orgueil !

Depuis septembre 2025, **ENTRE-SERVICES** a le plaisir d'ouvrir une antenne dans notre commune au 345 grand rue. Cette entreprise d'insertion par l'activité économique accompagne des personnes vers un emploi durable, tout en répondant aux besoins des territoires.

Jusqu'ici présente en Haute-Garonne, cette implantation en Tarn-et-Garonne marque une étape importante pour son développement et apporte une nouvelle dynamique au service de notre territoire. L'objectif : renforcer l'action locale et proposer des prestations utiles à la vie quotidienne, en partenariat avec les collectivités et les habitants d'Orgueil et des communes voisines.

**ENTRE-SERVICES** héberge également l'association **ANTSAP**, spécialisée dans les services à la personne pour les particuliers autonomes (ménage, entretien des espaces verts, petits services du quotidien), ouvrant droit à un crédit d'impôt de 50 %.

**Horaires d'ouverture** : L'antenne d'Orgueil vous accueille **du mardi au jeudi, de 8h30 à 12h30**.

Tel : **09 50 86 61 51**



Apolline AMBAYRAC, directrice et Yoan ROSSI, assistant administratif de Entre services

## Orgueil accueillera bientôt une boutique de café artisanal



Un nouveau projet gourmand et responsable est en train de voir le jour à Orgueil au sein de notre Pôle commercial : un atelier de torréfaction artisanale accompagné d'une boutique de café de spécialité. L'objectif est de proposer aux habitants et visiteurs un lieu unique où l'on peut acheter, déguster et découvrir le café sous toutes ses formes.

Face à une demande croissante de produits authentiques, éthiques et de qualité, ce projet ambitionne de valoriser l'artisanat du café en maîtrisant toute la chaîne, de l'importation des grains verts jusqu'à la vente du café fraîchement torréfié. La majorité des cafés sélectionnés proviennent de l'agriculture durable et du commerce équitable, acheminés par voilier pour limiter l'empreinte carbone.



La boutique « SEWA SÔ » sera organisée autour de plusieurs espaces : un espace de vente proposant cafés en grains ou moulus, machines, moulins et accessoires, un espace de dégustation avec salon de thé et bar à café, ainsi que la torréfaction visible sur place, permettant aux clients d'assister aux séances de torréfaction. Des animations pédagogiques seront également proposées, avec des ateliers de dégustation, des formations à l'extraction et des découvertes des origines des cafés.

Le projet intègre également des engagements durables forts : sélection de cafés issus de fermes éthiques, utilisation d'emballages recyclables ou consignés, valorisation des déchets de café pour le compost ou le don à des fermes urbaines, et soutien à des coopératives locales de production.

Cette initiative promet de devenir un lieu convivial, pédagogique et responsable, valorisant à la fois l'artisanat local et la qualité du café, et offrant aux habitants d'Orgueil une nouvelle expérience gustative et citoyenne.

Les coordonnées de votre cabinet de psychomotriciennes (331 grand rue) évoluent

- Romane Millet : du lundi au mercredi : **06 66 90 77 23**
- Elodie Bourguet : de jeudi à vendredi : **06 73 94 12 97**

## Le Rituel à vendre

Le Café Bar Restaurant « Le Rituel » est officiellement mis en vente. Après deux années passées au service de la clientèle, Jessica et Benjamin attendent un heureux évènement et souhaitent consacrer plus de temps à leur famille qui va s'agrandir. Ils continueront néanmoins à exploiter leur activité jusqu'à la vente de l'établissement. Ils remercient la clientèle pour sa fidélité et sa bienveillance tout au long de cette belle aventure.



**Avis aux porteurs de projet : un local de 90 m<sup>2</sup> reste disponible au sein du pôle commercial.**

**Vous avez un projet ou connaissez quelqu'un qui souhaite créer ou développer une activité de proximité ? N'attendez pas, contactez la mairie dès maintenant !**

## La Ruche : Des mains solidaires au service des plus fragiles

A l'image de son nom, La ruche est un véritable foyer d'activités, de générosité et de partage.

Danièle, Brigitte, Julie, Nadine, Martine, Eliane, Ghislaine et Magalie se réunissent chaque mardi dans la salle de réunion de l'ancienne mairie pour tricoter ensemble. Mais surtout pour offrir un peu de réconfort à ceux qui en ont le plus besoin.

Avec patience et savoir-faire, les bénévoles confectionnent de la layette destinée aux bébés prématurés de l'hôpital de Montauban : petits bonnets, chaussons, brassières ou encore couvertures pour habiller les tout-petits et recouvrir les couveuses. Leur engagement dépasse aussi les frontières. Une partie de leurs réalisations est offerte à l'association « Occitalien », qui les redistribue dans des pays touchés par la guerre ou des catastrophes climatiques, comme l'Ukraine ou l'Espagne.

Les tricoteuses préparent également bonnets, écharpes et mitaines pour les maraudeuses locales, apportant chaleur et solidarité aux personnes en difficulté.

La Ruche accueille volontiers toutes celles et ceux qui souhaitent rejoindre ce bel élan de générosité. Les dons de laine sont également reçus avec beaucoup de reconnaissance.



Le 29 novembre l'association La Ruche a organisé pour la première fois, une sortie au Théâtre le VO à Monbeton, à tarif réduit (15 euros au lieu de 19 euros). Ainsi, grâce à l'association, 14 adhérents ont pu profiter du spectacle de Mme Bousquet, One Woman Show sur le thème de l'école. Nous renouvelerons l'expérience en 2026 ! Pensez à adhérer à l'association.



Concours de rennes, marché de Noël,

L'association La ruche vous remercie grandement pour votre participation au concours de rennes. Nous saluons particulièrement les œuvres collectives de l'ALAE et de la municipalité. Chacun a obtenu une récompense donnée lors du marché de Noël le 5 décembre.

Le même week end, dimanche 7 décembre, nous étions 37 personnes (et un chien !) à marcher au profit du Téléthon. Un grand merci pour vos dons !



Marcheurs pour le Téléthon

Prochaine date à retenir : **dimanche 12 avril**, le Troc aux plantes !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre :

- par simple adhésion : 10 euros individuelle, 15 euros famille. Les bulletins paraîtront sur le panneau Pocket en début d'année ainsi qu'en réel, au Carretou et à la mairie,
- en rejoignant le conseil d'administration si vous souhaitez vous investir davantage,
- en nous transmettant vos idées d'évènements par mail : [la.ruche.orgueil@gmail.com](mailto:la.ruche.orgueil@gmail.com)

# VIE ASSOCIATIVE

## LE ROC

Le vendredi 4 juillet, nous avons marqué la fin de la saison 2024/2025 avec une sortie au restaurant.

Ce fut une soirée pleine de bonne humeur.

Pour cette saison 2025/2026, l'association compte 28 adhérents, contents de se retrouver tous les lundis pour garder la forme, dans une ambiance conviviale. Il est encore possible de nous rejoindre pour les personnes qui souhaitent prendre de bonnes résolutions pour la nouvelle année 2026 !



Le lundi 13 octobre, le Rythmique Orgueil Club s'est associé à Octobre Rose. Lors de sa séance hebdomadaire, l'association a proposé une séance de fitness ouverte à tous. Les fonds récoltés, d'un montant de 449,50 €, ont été entièrement reversés pour la recherche sur le cancer du sein. Les membres du bureau remercient chaleureusement les adhérents de l'association, les sportifs d'un soir, les marcheurs du club des aînés d'Orgueil, et Monsieur Le Maire Willy Authesserre, pour leur participation.

Pour finir, nous adressons un grand merci à la mairie qui nous a proposé un nouvel espace de stockage, et aux agents techniques qui ont géré sa mise en place. Nous pouvons désormais ranger tout notre matériel dans un même local et nous allons pouvoir acheter du matériel pour satisfaire les besoins de tous les adhérents.

## ASSOCIATION LA PETANQUE ORGUEILLOISE

Voilà un an complet d'existence pour ce nouveau bureau formé de BAZIR Romain (Président), Louis RIVERA (vice-président) Daniel NOUAILLES (Trésorier) et Aurélie BAZIR (secrétaire).



L'association comptait pour la saison 2025, 27 licenciés et 12 adhérents.

Devant le nombre croissant de licenciés et pour répondre à la réglementation fédérale, nous avons dû acheter un nouveau polo afin que les équipes soient homogènes au niveau de la tenue lors des rencontres officielles.

De nombreuses activités et championnats se sont déroulés cette saison. Deux équipes ont participé au CDC OPEN l'une en D3 et l'autre en D5. Nous avons participé également à la coupe de France.

Le Club a organisé le challenge de l'amitié, des rencontres amicales avec d'autres clubs et 7 soirées sociétaires en proposant un repas à chacune de ses manifestations.

Le vide grenier, bien que le temps ne nous ait pas aidé, a permis au club de faire une recette de 562.39€.

Le club a également investi dans du matériel tant culinaire

(achat de friteuses professionnelles et une gazinière) que sportif (sacoches, récompenses etc...).

Cette année le club a dégagé un bénéfice de 1 452.08€. (13 941.88€ en dépenses et 15 393.96€ en recettes en 2025 avec un report de 2024 de 3 654.46€).



Romain BAZIR remercie l'ensemble des bénévoles-adhérents pour leur implication. Grâce à l'effort de tous, les résultats sont positifs et cela permettra de poursuivre les activités du club. A noter que toutes les rencontres officielles ou amicales se sont toujours déroulées dans le respect de chacun et dans une superbe ambiance.

Enfin merci à la municipalité pour la mise à disposition des locaux et son aide financière et logistique.

Vous aimez la pétanque, venez nous rejoindre pour partager la bonne humeur et le plaisir de la pétanque.

Bonne et heureuse année 2026.

# VIE ASSOCIATIVE

## APE

L'APE d'Orgueil a repris ses activités dès septembre, de nouveaux membres nous ont rejoint apportant de l'énergie et de nouvelles idées. C'est donc avec cette équipe renouvelée que nous abordons l'année scolaire, plus motivés que jamais !

Nos missions restent inchangées, toutes nos actions et les fonds récoltés sont entièrement dédiés au financement des projets pédagogiques et des sorties scolaires des élèves. Nous nous engageons pour soutenir l'équipe enseignante et créer du lien entre l'école et les familles autour de moments conviviaux.



Lors de la courte période écoulée nous avons déjà mené plusieurs actions :

Dès la semaine de la rentrée nous avons participé au « défis des petits météores » en collaboration avec l'école et l'ALAE en organisant une tombola 100 % gagnante, un goûter a également été offert aux enfants et la soirée a été clôturée autour d'un apéritif convivial faisant de cet événement un moment



d'échange et de partage.

Les membres de l'APE ont également participé à l'organisation du loto de l'école en menant un travail de recherche de lots auprès des commerçants et partenaires. Le jour J les membres ont également assuré avec succès la vente de crêpes pour régaler les participants.

Pour marquer cette période de fin d'année comme tous les ans L'APE a décoré les abords de l'école avec les voeux des enfants et a proposé une vente de madeleine Bijou et de chocolats Balthus pour régaler les plus gourmands.

L'APE remercie chaleureusement tous ceux qui ont participé à ces premières actions et vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour une soirée dansante à la salle des fêtes d'Orgueil le 28 mars 2026.

## Le Comité des fêtes d'Orgueil : une année 2026 riche en rendez-vous festifs

Le Comité des fêtes d'Orgueil est heureux de vous présenter le programme des animations prévues pour l'année 2026. Grâce à l'implication d'une équipe de bénévoles motivés, l'objectif est simple : proposer des moments de rencontre et de convivialité tout au long de l'année.

L'année débutera dans une ambiance chaleureuse avec la soirée " **Les Bronzés font du ski** ", le vendredi 24 janvier 2026. Une tartiflette party vous sera proposée, accompagnée d'une animation musicale pendant le repas et tout au long de la soirée, pour partager un moment festif et convivial.

Le samedi 6 juin 2026, le Comité des fêtes organisera la **Tournée des Fleurs**. À cette occasion, les bénévoles iront à la rencontre des habitants en porte-à-porte afin de présenter la **fête locale** et la **Fête de la musique**, qui se dérouleront les 19, 20 et 21 juin 2026.

L'été se poursuivra avec le traditionnel **marché gourmand**, le mercredi 8 juillet 2026. Ce rendez-vous très apprécié sera l'occasion de se retrouver autour de stands d'exposants locaux, venus faire découvrir leurs produits. Les visiteurs pourront se restaurer sur place et profiter d'une animation, dans une ambiance détendue et conviviale.

Enfin, l'année se clôturera avec le vide-grenier, le **dimanche 4 octobre 2026**, un moment apprécié pour chiner, se promener et échanger.

Le Comité des fêtes d'Orgueil espère vous retrouver nombreux tout au long de l'année 2026 pour partager ensemble ces temps forts, placés sous le signe de la rencontre, de la bonne humeur et de la fête.

# ACTION SOCIALE

## Des ateliers pour bien vieillir dans la bonne humeur



Au cours des dernières semaines, la commune, en partenariat avec le CBE du NET-Tarn et la Conférence des financeurs, a proposé aux seniors un programme d'ateliers variés, pensés pour favoriser le bien-être, la prévention et la convivialité.

Les participants ont d'abord pris part à une série de cinq séances de **relaxation par le rire**, un moment de détente apprécié, permettant de relâcher les tensions, stimuler la joie de vivre et partager de vrais instants de complicité.

Une **séance de prévention santé**, associée à la sophrologie, a ensuite complété ce parcours bien-être. Guidés par une spécialiste, les seniors ont découvert des techniques simples pour mieux gérer le stress, améliorer la respiration et prendre soin de leur équilibre général.

Pour renforcer la sécurité au quotidien, un **atelier de remise à niveau du code de la route** a permis de réviser les règles essentielles de conduite et d'aborder les dernières évolutions du code, dans une ambiance studieuse et conviviale.

Enfin, place à la gourmandise avec un **atelier pâtisserie**, très apprécié, où les participants ont confectionné un millefeuille savoureux, qu'ils ont dégusté dans la bonne humeur.

Ces ateliers, qui rencontrent un franc succès, témoignent de l'engagement de la commune en faveur du bien-être et de la qualité de vie de nos aînés. D'autres rendez-vous sont déjà à l'étude pour les mois à venir.

Pour tout renseignement : CBE du NET Tarn au **05 62 89 07 70**.



## Coupons Pass-Temps : un coup de pouce pour les activités des enfants

Le CCAS met à disposition des **coupons Pass-Temps** destinés à soutenir les familles dans l'inscription de leurs enfants à une activité sportive ou culturelle. Ce dispositif permet de bénéficier d'une aide de **30 €** par enfant âgé de trois à quatorze ans, sous réserve de remplir certaines conditions de ressources.

Les familles intéressées sont invitées à se renseigner auprès de la mairie au **05 63 30 51 50** pour connaître les modalités d'attribution et de dépôt des demandes..

# ACTION SOCIALE

## Une aide alimentaire ponctuelle pour accompagner les personnes en difficulté

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune peut accorder une aide financière ponctuelle de 80 €, destinée à l'achat de produits alimentaires. Ce dispositif a pour objectif de soutenir les habitants qui traversent momentanément une période de difficulté matérielle.

Pour en bénéficier, il est nécessaire de prendre rendez-vous avec l'assistante sociale au 05 63 64 08 16. Après étude de la situation, celle-ci transmettra un courrier de demande à la mairie afin que l'aide puisse être attribuée. Cette aide peut être accordée jusqu'à trois fois au cours d'une même année, en fonction des besoins et de l'évolution de la situation de chacun.

La municipalité rappelle que ce dispositif est là pour apporter un soutien concret et bienveillant aux personnes qui en ont besoin, et encourage les habitants concernés à ne pas hésiter à se rapprocher du CCAS.

## Un rendez-vous attendu : la distribution des colis seniors

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a eu le plaisir d'offrir un colis de fin d'année aux habitants de plus de 70 ans de la commune. Cette distribution, assurée par les membres et élus du CCAS, a été l'occasion de partager un moment d'attention et de convivialité avec nos aînés. Pour rappel le CCAS est composé de 4 élus et 4 bénévoles, merci à Michèle, Christine, Martine et Eric.

Au total, 130 colis ont été remis en fin d'année, un geste toujours apprécié et attendu, qui témoigne de l'attachement de la municipalité au bien-être des seniors.

La commune invite toutefois les administrés éligibles qui n'auraient pas reçu leur colis à se faire connaître auprès de la mairie (un justificatif de domicile leur sera demandé afin de procéder à la remise du colis).



Accueil chaleureux pour les colis de Mme Hélène Espinasse et de son fils Michel

## Une aide du CCAS pour accompagner les familles face aux changements professionnels

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Orgueil propose une aide financière destinée à soutenir les familles lors d'un changement de situation professionnelle, qu'il s'agisse d'une perte d'emploi, d'une reprise d'activité ou de l'entrée dans une formation professionnalisante.

Cette aide, accordée pour une durée d'un mois renouvelable jusqu'à deux fois après avis favorable de l'assistante sociale du secteur, est plafonnée à **400 € par famille et par an**. Elle doit être utilisée dans les deux mois suivant la survenance de l'événement.

Elle permet de faciliter l'organisation du quotidien en prenant en charge, selon les situations, les repas des enfants à la restauration scolaire, l'accueil périscolaire (matin, midi, soir et mercredi), ainsi que la garde des enfants de moins de 3 ans auprès d'une assistante maternelle agréée ou au sein d'une structure d'accueil collectif (crèche, micro-crèche).

Pour constituer le dossier, plusieurs justificatifs sont nécessaires, notamment le livret de famille, un document attestant de la situation professionnelle (promesse d'embauche, inscription à Pôle emploi ou à une formation qualifiante), l'avis de non-imposition et, le cas échéant, les attestations et factures liées à la garde de l'enfant.

Les familles concernées sont invitées à se rapprocher de la **mairie** ou du **CCAS** afin d'être accompagnées dans leurs démarches.

# CENTRE BOURG

## Des aménagements du quotidien pour un village plus accessible

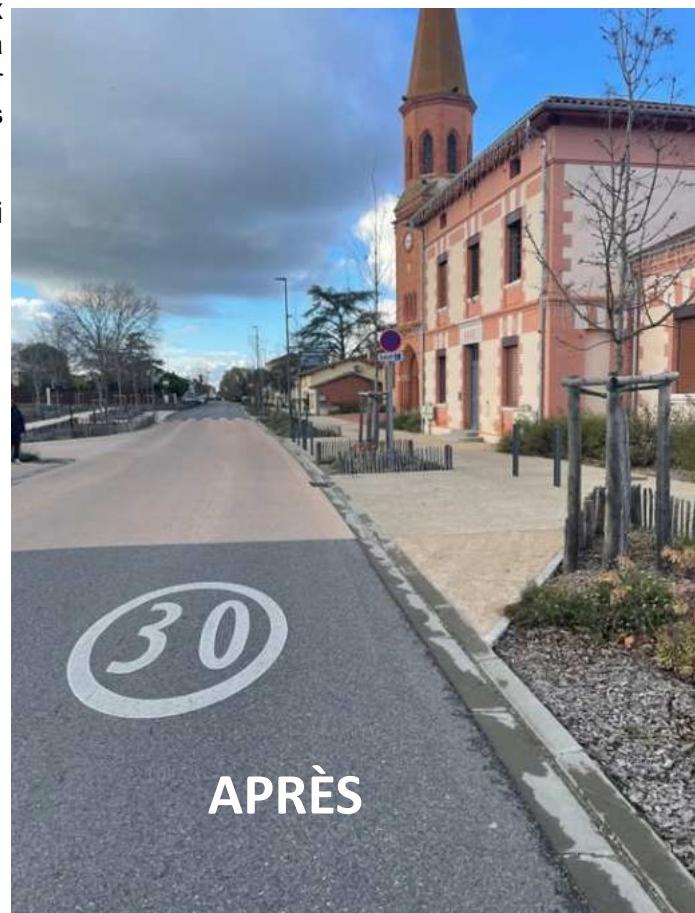
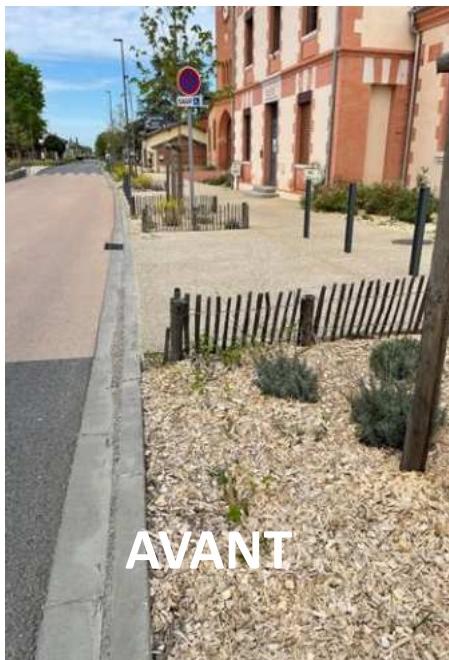
Comme annoncé dans le précédent numéro d'Orgueil Info, la commune a récemment entrepris plusieurs aménagements destinés à améliorer le confort et la mobilité en centre bourg. Pensées pour répondre aux usages réels des espaces publics, ces interventions s'inscrivent dans une démarche continue d'amélioration.

Les services techniques municipaux ont ainsi installé un « arrêt minute » chemin des Communaux. Ce dispositif offre désormais un accès facilité à la boîte aux lettres et plus largement, aux services de la mairie, permettant de déposer un courrier ou d'effectuer une démarche rapide en toute simplicité.



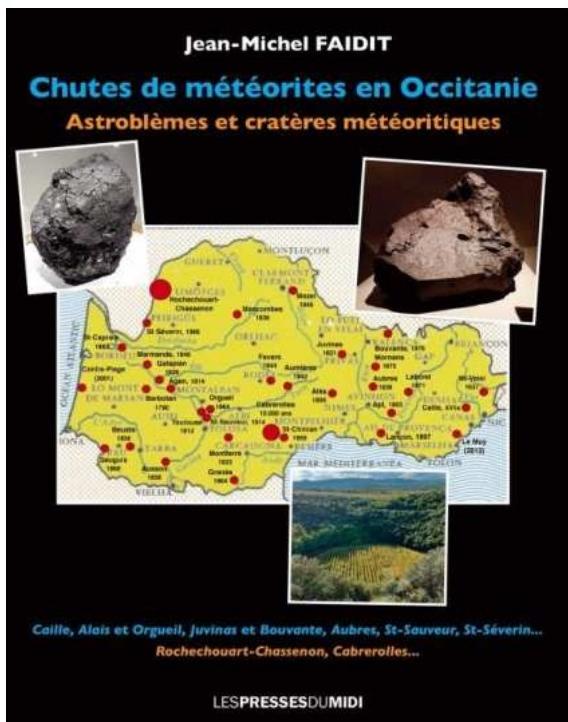
Par ailleurs, la place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite (PMR), située devant la mairie, a été élargie. Cet aménagement vise à améliorer les conditions de stationnement et à garantir un accès sécurisé et plus confortable au bâtiment.

Autant de petites évolutions du cadre de vie qui témoignent de la volonté municipale de rendre l'espace public plus pratique, plus inclusif et toujours plus proche des besoins des habitants.



# VIE LOCALE

## Découvrez l'histoire de la météorite d'Orgueil



Un nouvel ouvrage consacré aux météorites, dont la célèbre chondrite carbonée tombée à Orgueil en 1864, est désormais disponible. Il retrace l'histoire des pierres venues du ciel tombées en France et en Occitanie, fascinantes par leur rareté et leur valeur scientifique. L'ouvrage est en prêt à la bibliothèque de la commune, pour tous les curieux et passionnés d'astronomie.

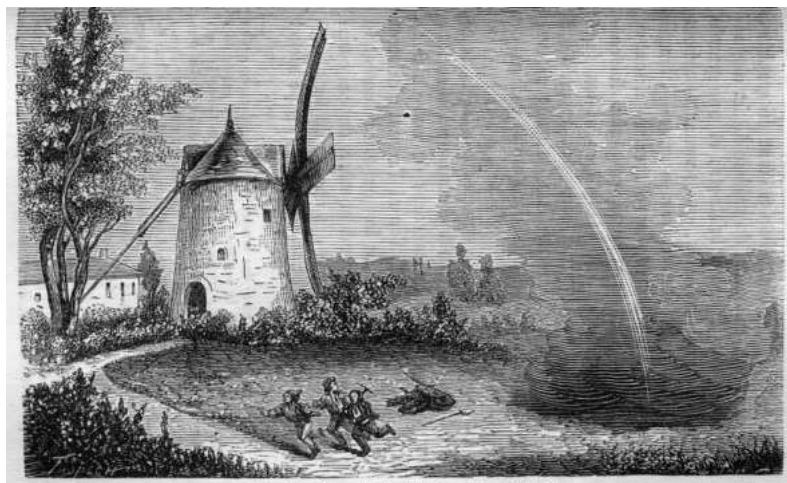


Fig. 3. Chute du bolide du 14 mai 1864.

## Aide aux collégiens : un portail en ligne pour déposer vos demandes

Le Conseil départemental soutient les familles domiciliées en Tarn-et-Garonne dont les enfants sont collégiens. Un portail numérique permet de déposer en ligne la demande d'aide complémentaire à la bourse nationale.

Période de dépôt : du **lundi 6 octobre 2025 au lundi 16 février 2026**

La demande doit être effectuée par le responsable légal, de manière dématérialisée, via :

<https://www.tarnetgaronne.fr/aide-aux-collegiens>

Élèves externes ou demi-pensionnaires (boursiers) : Aide annuelle entre 50€ et 200€ selon l'échelon

Élèves internes (boursiers et non boursiers) en lycées professionnels et agricoles, Maisons familiales rurales (niveaux 4e et 3e) ou Collèges publics et privés : Aide annuelle de 100 € pour tout élève interne (boursier ou non) ou 150 € pour un élève interne boursier échelon 3

## Mouvements au sein des services municipaux

Comme toute collectivité, la commune d'Orgueil évolue en permanence au rythme des parcours professionnels de ses agents. Ces derniers mois ont été marqués par plusieurs mouvements au sein des services municipaux, avec notamment les **départs à la retraite de Philippe CAELLO (service technique) et de Martine FALGAS (service urbanisme)**, que la municipalité remercie chaleureusement pour leur engagement et le travail accompli au service de la commune et des habitants.

Parallèlement, des départs et des arrivées de personnels contractuels sont intervenus afin d'assurer la continuité et la qualité du service public. Ces ajustements permettent d'adapter les équipes aux besoins de la collectivité et aux projets en cours. En 2025, la collectivité a eu la joie d'accueillir Marie MARTIN (Directrice générale des services), Marion FRANZ (urbanisme), Adèle PICARD, Ashley MAGLIONE et Angélique HAINGLAISE au service périscolaire-restauration et nos deux volontaires en service civique Léna COSTAMAGNA et Mélina SAHRAOUI (voir partie enfance).

**La municipalité salue l'implication de l'ensemble des agents communaux**, titulaires comme contractuels, qui œuvrent chaque jour au bon fonctionnement des services et au service des Orgueilloises et des Orgueillois.

## Commémoration du 11 novembre : un moment de recueillement partagé

Le 11 novembre dernier, à 17h30, la commune a proposé aux habitants une cérémonie empreinte de solennité et d'émotion, rappelant le devoir de mémoire envers celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France.

De nombreux habitants avaient fait le déplacement, rejoints par les élus d'Orgueil et des communes voisines, Jérôme Beq, vice-président du Conseil départemental, le capitaine Dewitte du SDIS et plusieurs sapeurs-pompiers volontaires, le major Mottard, commandant de la communauté de brigades de Grisolles, ainsi que de nombreux gendarmes. Les représentants des associations du village, accompagnés de nos deux porte-drapeaux, Marcel Carrère et Robert Fioretti, étaient également présents. Leur participation a rappelé l'importance collective de ce rendez-vous mémoriel.

La cérémonie a pris une dimension résolument intergénérationnelle grâce à l'intervention des plus jeunes. Les élèves de l'école, accompagnés de leurs enseignants, ont lu plusieurs lettres de poilus puis déposé les lumignons en hommage aux morts d'Orgueil pour la France. Les membres du Conseil municipal des jeunes ont ensuite donné lecture du message de la ministre des Armées, avant de porter, aux côtés du maire, la gerbe de fleurs de la municipalité au pied du monument aux morts.

Pour conclure ce moment de recueillement, le maire a remercié l'ensemble des participants pour leur présence et leur engagement. Il a ensuite invité l'assemblée à partager un vin d'honneur dans la salle du conseil municipal, permettant de prolonger les échanges dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.



## Une aide renforcée aux associations

Soutenir la vie associative fait partie des priorités de l'équipe municipale. Pour répondre au mieux aux besoins des nombreuses associations qui animent notre commune, une consultation a été menée afin d'identifier précisément leurs attentes : besoins en espaces de stockage, lieux de réunion, matériel, organisation...

À la suite de ces échanges, plusieurs solutions ont été mises en place. Des espaces de stockage ont été attribués aux associations qui en avaient exprimé le besoin, notamment dans les locaux de l'ancienne agence postale. Certains lieux de pratique ont également été réaménagés pour offrir davantage de confort et de fonctionnalité aux activités concernées.

Pour faciliter encore leur quotidien, les associations disposent désormais d'un interlocuteur unique : Stéphane Savi, chargé d'assurer la coordination, d'accompagner les demandes en matériel ou en ressources, et de veiller à une communication fluide entre la municipalité et les différents acteurs associatifs.

Ces évolutions traduisent la volonté de la commune de soutenir pleinement ses associations, véritables piliers du dynamisme et du vivre-ensemble à Orgueil.

## Orgueil reçoit le Trophée Or du label « Villes et Villages Fleuris »

Le 4 décembre dernier, lors de la cérémonie départementale organisée à Montbeton, Orgueil a été distinguée par le **Trophée Or du label « Villes et Villages Fleuris »** pour sa toute première participation. Une belle reconnaissance dans la catégorie des communes de 1 001 à 3 000 habitants, qui vient saluer l'engagement de la municipalité en faveur de l'embellissement et de l'amélioration du cadre de vie.

Cette année, le jury départemental s'est réuni pour évaluer et récompenser les efforts remarquables de 116 communes participantes. Le dispositif repose sur un partenariat entre le Département, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et Tarn-et-Garonne Tourisme. Cette collaboration tripartite garantit une approche complète du fleurissement et de l'embellissement des espaces publics, alliant expertise paysagère, vision touristique et accompagnement technique.

L'ampleur de la participation a nécessité une organisation particulièrement efficace. Trois délégations ont réalisé 22 tournées d'évaluation afin d'examiner l'ensemble des candidatures.

Les communes ont été évaluées selon des critères exigeants :

- aménagement et qualité des espaces publics,
- préservation des ressources naturelles et de la biodiversité,
- valorisation du patrimoine végétal,
- revitalisation des centres-bourgs,
- attractivité touristique.

Ces critères reflètent une vision moderne et durable de l'embellissement communal, où l'esthétique s'allie à l'écologie et au bien-être des habitants.

Dans la catégorie des communes de 1 001 à 3 000 habitants, **Orgueil décroche ainsi le Trophée Or**, suivie par **Montricoux** (argent) et **Saint-Nicolas-de-la-Grave** (bronze). Un résultat qui illustre la qualité du travail mené par les équipes municipales et l'implication des habitants dans la transformation du cadre de vie.

### Qu'est-ce que le label « Villes et Villages Fleuris » ?

Depuis 65 ans, ce label accompagne les collectivités dans leur transition vers un cadre de vie plus harmonieux et durable. Il valorise une démarche globale intégrant les grands enjeux environnementaux : végétalisation des espaces publics, gestion raisonnée des ressources, protection de la biodiversité, adaptation au changement climatique. Il encourage également la mise en valeur du patrimoine, l'implication citoyenne et le renforcement de l'attractivité résidentielle et touristique.

En récompensant Orgueil dès sa première participation, le jury reconnaît les efforts engagés pour créer un village plus vert, plus accueillant et plus résilient. Une fierté partagée par tous ceux qui contribuent, au quotidien, à faire d'Orgueil un cadre de vie exemplaire.



Willy Authesserre, Yann Drezen entourés de Philippe Millasseau (Directeur CAUE) et des deux conseillers départementaux de la circonscription, Patricia Ducassé et Jérôme Beq

## Visite de la centrale solaire : un site en pleine forme

Le maire et le premier adjoint ont récemment visité la centrale solaire d'Orgueil, accompagnés de Mme Tillette, représentante d'Engie Green, en charge de l'exploitation du site. Avec ses 44 176 panneaux photovoltaïques, la centrale affiche un excellent rendement et une installation parfaitement entretenue, confirmant son rôle majeur dans la transition énergétique de la commune.

Les élus ont également pu constater la bonne croissance des haies plantées autour du site par l'association Campagnes Vivantes, qui contribuent à son intégration paysagère et à la biodiversité locale.



Enfin, le pâturage écologique assuré par Éco Moutons – une trentaine de moutons présents sur place – garantit un entretien naturel et respectueux de l'environnement.

Une visite rassurante, qui témoigne du bon fonctionnement et de la gestion exemplaire de cette installation phare du territoire.

## Collecte des encombrants 2026 : un service toujours très sollicité

Le partenariat entre la commune et Emmaüs perdure et la collecte des encombrants en porte à porte est toujours aussi utilisée. Les dates de passage pour l'année 2026 :

03/01 ; 17/01 ; 31/01 ; 14/02 ; 28/02 ; 14/03 ; 28/03 ; 11/04 ; 25/04 ; 09/05 ; 23/05 ; 06/06 ; 20/06  
04/07 ; 18/07 ; 01/08 ; 29/08 ; 12/09 ; 26/09 ; 10/10 ; 24/10 ; 7/11 ; 21/11 ; 05/12 ; 19/12

Informations, conditions et réservations au secrétariat de la Mairie : **05 63 30 51 50**



## Récup' sapins 2026

Du 26 décembre au 31 janvier, la commune organise la collecte des sapins de Noël à l'entrée du pôle commercial. Les sapins déposés seront broyés afin d'être réutilisés comme paillage pour les plantations communales, en complément d'autres broyats déjà utilisés par les services techniques. Attention : seuls les sapins naturels sont acceptés. Merci de retirer toute décoration, flocage, guirlande ou élément plastique avant de les déposer.

## Impasse Crémade : avancées concrètes après la réunion de quartier

Le 8 février 2025, Monsieur le Maire a réuni les habitants du quartier de l'impasse de la Crémade, en présence de l'adjoint en charge des réseaux, d'un conseiller municipal et d'une représentante du Service d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne. Cet échange avait permis de faire émerger plusieurs préoccupations majeures inhérentes à des nuisances liées à des assainissements autonomes non conformes, des difficultés d'écoulement des eaux pluviales, des obstacles au raccordement à la fibre, ainsi que des problèmes récurrents concernant la gestion des bacs d'ordures ménagères. Consciente de la multiplicité des acteurs concernés, la municipalité s'était engagée à coordonner l'ensemble des démarches.

Depuis cette rencontre, de nombreuses actions ont été entreprises. Le fossé de l'impasse a été débroussaillé, tout comme les abords de la voie verte, et le roncier situé en bout d'impasse a été supprimé. Le Département est intervenu pour compléter les opérations d'entretien, tandis que la voie verte a bénéficié d'un hydrocurage et d'un reprofilage du fossé. Concernant la fibre, la municipalité a multiplié les échanges avec Octogone Fibre, qui déploie désormais les infrastructures nécessaires sur le domaine public, en veillant à limiter autant que possible la multiplication des poteaux aériens. En matière de déchets, une nouvelle organisation est à l'étude, notamment l'installation d'un abri-bacs à l'entrée de l'impasse, en prévision de la tarification incitative (TEOMI). Consciente de la complexité des enjeux, la municipalité poursuit ses actions pour améliorer définitivement les conditions de vie et de fonctionnement de l'impasse, dans un esprit de transparence, de dialogue et de service aux habitants.



AVANT



APRÈS

## Les 5<sup>èmes</sup> assises départementales des politiques éducatives : Orgueil partage son expérience



Mercredi 26 novembre, la salle des fêtes de Lamothe-Capdeville a accueilli plus de 120 participants dans le cadre des 5<sup>es</sup> assises départementales des politiques éducatives en Tarn-et-Garonne, autour du thème : « Le PEDT, levier d'une co-éducation territoriale au service des enfants et des jeunes : coopérer au service de la complémentarité et de la continuité éducative ».

L'événement, porté par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Tarn-et-Garonne (SDJES82) avait pour objectif de montrer l'engagement fort et collectif des acteurs éducatifs du département en faveur d'une éducation cohérente et partagée.

La commune d'Orgueil a présenté un témoignage riche et inspirant, mettant en lumière le travail d'équipe qui anime son projet éducatif territorial (PEDT). Willy Authesserre, Maire de la commune, Virginie Marcoux, directrice de l'école, Stéphane Savi, responsable des services scolaires et périscolaires, et Mélanie Aguilar, directrice de l'ALAE, ont uni leurs voix pour partager les bénéfices d'une collaboration étroite entre enseignants, animateurs et élus. Leur intervention a permis de proposer des pistes concrètes pour renforcer la continuité éducative tout au long de la journée et de la semaine des enfants.

# ANIMATION LOCALE

## Soirée cinéma du 28 août

Comme chaque été, la municipalité a organisé une soirée cinéma en plein air à l'espace Jean-Capellini, en partenariat avec la Communauté de communes. Cette année, la météo n'ayant pas été clémence, la pluie a contraint à un repli dans la salle des fêtes. Heureusement, cela n'a pas découragé les familles venues assister à la projection du film *KINA & YUK*.

La soirée s'est achevée autour du verre de l'amitié, dans une ambiance conviviale.



## MARCHÉ GOURMAND du mercredi 9 juillet



Organisé par la municipalité, le marché gourmand a rassemblé producteurs locaux et passionnés du goût, offrant aux Orgueillois ainsi qu'aux habitants des communes voisines l'occasion de déguster une belle sélection de produits du terroir : fromages, charcuteries, viandes grillées, glaces artisanales, vins, fruits et légumes de saison... et bien d'autres saveurs !

L'ambiance musicale était assurée par le groupe Les Deux Enchanteurs.

Tout au long de l'événement, le Comité des fêtes a tenu la buvette, participant activement à l'atmosphère chaleureuse et festive.

Ce rendez-vous a rencontré un franc succès, témoignant du retour de la convivialité et des échanges entre habitants.

## Le premier marché de Noël organisé par le CMJ : un succès chaleureux et festif



Vendredi 5 décembre, le parvis de la mairie d'Orgueil s'est illuminé pour accueillir le tout premier marché de Noël organisé par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). La météo clémence et l'esprit de Noël ont contribué à créer une ambiance chaleureuse et conviviale, rassemblant habitants du village et visiteurs de passage.

Le marché a proposé un programme riche et varié : un spectacle de danses et de chants de Noël a été présenté par près de 100 enfants de l'école et de l'ALAE, sous l'animation des équipes périscolaires, enseignantes et de l'intervenante musicale. Les visiteurs ont également pu découvrir les résultats du concours de rennes organisé par l'association La Ruche.

Pas moins de 23 exposants étaient présents : artisans, créateurs, producteurs de bijoux, décos, gourmandises, couture, tableaux, vêtements, bougies et savons ont ponctué la visite des allées du marché. Les participants ont pu se restaurer sur place grâce aux foodtrucks proposant hamburgers et pizzas, aux stands de crêpes et de churros, ainsi qu'à la buvette où vin chaud et chocolat chaud étaient offerts par les jeunes organisateurs.

Le CMJ a su coordonner l'ensemble de l'événement avec enthousiasme offrant aux visiteurs un moment festif et convivial. Ce premier marché de Noël a été un véritable succès, démontrant l'engagement et l'énergie des jeunes conseillers, et leur capacité à créer des initiatives qui fédèrent toute la communauté.

La municipalité félicite chaleureusement le CMJ pour cette belle réussite et encourage les habitants à soutenir et partager ces projets citoyens.



# INFORMATIONS GÉNÉRALES



## Municipales 2026 : comment ça marche ?

Les élections municipales se dérouleront les **15 et 22 mars 2026**. Pour participer au vote, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 6 février 2026 en mairie, et jusqu'au mercredi 4 février 2026 pour les démarches en ligne.

Afin d'accompagner les électeurs, une infographie ci-dessous présente de manière simple le **mode de scrutin**, ses règles et ses particularités. Un outil utile pour mieux comprendre comment seront élus les futurs conseillers municipaux.



**Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 6 février 2026 en mairie, et jusqu'au 4 février 2026 pour les démarches en ligne**

**REPUBLIC FRANÇAISE** **Vie publique** **COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

### Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de 1 000 habitants et plus ?

**Liste complète et sans modification de présentation**  
**Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)**  
**Alternance stricte femme/homme**



## ÉTAT CIVIL 2<sup>ème</sup> semestre 2025

### MARIAGES

5 juillet	SIMON Aurélie, Marie et OCANA Mike, Tony, Grégory
12 juillet	SIERRA Estelle et GIRARD Kévin, Christophe
30 août	DEARO Laurie, Marie et GARCIA Eric

### DÉCÈS

18 janvier	JERONIMO José, Luis
24 juin	BALY Patrick, Jean, François
31 octobre	CAIGNAULT Gérard, Louis
2 novembre	BOUZIGUES René, Albert
15 décembre	LAFAGE Madeleine
17 décembre	GRACZYK Gabrielle née MARTINEZ

### NAISSANCES

13 août	AUTERE REVELLAT Maïna
17 août	CARABIN Priam, Amandio
17 août	CARABIN Léandro, Roger
5 octobre	HEURTEAU LIMES Noé
6 octobre	PATUREAU Iris
7 octobre	ESCAICH Sandro, Milhan

# AGENDA

## 24 Janvier 11h30

**Vœux du maire et du Conseil municipal** - Espace Jean Capellini

## 24 Janvier

**Soirée «les bronzés font du ski »** - Espace Jean Capellini (**Comité des fêtes**)

## 28 février

**Soirée dansante Années 80-90** - Espace Jean Capellini (**EtoileSud 82**)

## 28 mars

**Soirée dansante** - Espace Jean Capellini (**APE**)

## Dimanche 12 avril

**Troc aux plantes** - Presbytère (**La Ruche**)

## Avril

**Nettoyage de printemps (ACCA)**

## 6 juin

**Tournée des fleurs du comité des fêtes**

## Dimanche 7 juin

**Vide grenier** - Espace Jean Capellini (**La Pétanque**)

## 19/20/21 juin

**Fête locale et fête de la musique** - Espace Jean Capellini (**Comité des fêtes**)

## Mercredi 8 juillet

**Marché gourmand** - Espace Jean Capellini (**Comité des fêtes**)

## Août

**Soirée cinéma plein air** - Espace Jean Capellini

## 4 octobre

**Vide grenier** - Espace Jean Capellini (**Comité des fêtes**)

Pompiers :	<b>18</b>
Service secours européen :	<b>112</b>
Police/Gendarmerie :	<b>17</b>
SAMU :	<b>15</b>
Violence femme infos :	<b>3919</b>
Enfance en danger :	<b>119</b>
Harcèlement scolaire :	<b>3020</b>
Cyber-harcèlement :	<b>3018</b>
Maltraitance personnes âgées :	<b>3977</b>

Allo docteur :	<b>3966</b>
Pharmacie de garde :	<b>3237</b>
Centre anti poison :	<b>05.61.77.74.47</b>
Urgences vétérinaire :	<b>3115</b>
VEOLIA (service des eaux) :	<b>05.61.80.09.02</b>
EDF (dépannage / incidents) :	<b>09.72.67.50.82</b>
ORANGE dysfonctionnement ligne fixe :	<b>1013</b>
ORANGE dysfonctionnement ligne internet :	<b>3901</b>